

RCS : VIENNE Code greffe : 3802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 01432 Numéro SIREN : 843 343 112 Nom ou dénomination : 3B HOLDING
--

Ce dépôt a été enregistré le 13/03/2020 sous le numéro de dépôt B2020/001751

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **DE VIENNE**

Date : 13/03/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/001751**
n° de gestion : **2018B01432**
n° SIREN : **843 343 112 RCS Vienne**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Vienne certifie avoir procédé le 13/03/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

3B HOLDING
22 Chemin de Paradis 38460 SAINT-ROMAIN-DE-JALIONAS

date de clôture : 31/07/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



Formulaire obligatoire (art. 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 3B HOLDING				Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise		22 CHEMIN DE PARADIS				38460 SAINT ROMAIN DE JALIONAS		
Numéro SIRET *		8 4 3 3 4 3 1 1 2 0 0 0 1 0						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 0		Durée de l'exercice précédent *		0		
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				3 1 0 7 2 0 1 9		0 0 0 0 0		
ACTIF		Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		
						Net 4		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles	010		012				
	Fonds commercial *							
	Autres *	014		016				
	Immobilitisations corporelles *	028		030				
	Immobilitisations financières * (1)	040	157 072	042	157 072			
	Total I (5)	044	157 072	048	157 072			
	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
		Marchandises *	060		062			
		Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
		Créances (2)	068		070			
Clients et comptes rattachés *								
Autres * (3)		072		074				
Valeurs mobilières de placement		080		082				
Disponibilités		084	32 635	086	32 635			
Charges constatées d'avance *		092		094				
Total II		096	32 635	098	32 635			
Total général (I+II)		110	189 707	112	189 707			
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2		
Capital social ou individuel *		120		58 240				
Ecart de réévaluation		124						
Réserve légale		126						
Réserves réglementées *		130						
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131		132				
Report à nouveau		134						
Résultat de l'exercice		136		28 330				
Provisions réglementées		140		401				
Total I		142		86 971				
Provisions pour risques et charges		154						
Total II		154						
Emprunts et dettes assimilées		156		96 202				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164						
Fournisseurs et comptes rattachés *		166		2 436				
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	4 098	172	4 098			
Produits constatés d'avance		174						
Total III		176		102 736				
Total général (I + II + III)		180		189 707				
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	80 036		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	157 072		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable en Euros.

CABINET BARGE

Certifié conforme

B. BICA

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2019

Page 15

Formulaire obligatoire (article 302, 303, 304 du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		SAS 3B HOLDING		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		Néant		*	
A - RÉSULTAT COMPTABLE						[3 1 0 7 2 0 1 9]		[0 0 0 0 0]					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210							
	Production vendue	{	biens		215		214						
			services *		217		218						
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222							
	Production immobilisée *					224							
	Subventions d'exploitation reçues					226							
	Autres produits					230							
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232							
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234							
	Variation de stock (marchandises) *					236							
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238							
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240							
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : mobilier - immobilier)				242		5 680					
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244							
	Rémunérations du personnel *					250							
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252							
	Dotations aux amortissements *					254							
	Dotations aux provisions					256							
Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262								
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260										
Total des charges d'exploitation (II)						264		5 680					
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270		(5 680)					
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers				(III)	280		35 213					
	Produits exceptionnels				(IV)	290							
	Charges financières				(V)	294		802					
	Charges exceptionnelles	{	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300		401					
			dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348									
	Impôts sur les bénéfices *				(VII)	306							
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)						310		28 330					
B - RÉSULTAT FISCAL						312		28 330	314				
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316							
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318							
	Provisions non déductibles *					322							
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)					324							
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cis d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		330		1 761				
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251						
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998							
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999							
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997				
	Entreprise nouvelles (44.100)	986		Zone franche urbaine (44.101) et autres (A)	987		Zones de revitalisation rurale (44.102)	127		138			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44.103)	981		Jeune entreprise innovante (44.104)	989		Basins d'emploi à redynamiser (art. 44.105)	991		990			
	Divers (44.106)	345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en année du déficit	346		992			
	"Déduction exceptionnelle (art 39.100)"				655					350	35 213		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						352		354		5 122		
	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises L.S. seulement)						356						
Déficits antérieurs reportables : *								360					
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS						370		372		5 122			

ANNEXE

Exercice du 03/10/2018 au 31/07/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 189 706.89 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 28 329.77 Euros.

L'exercice a une durée de 10 mois, couvrant la période du 03/10/2018 au 31/07/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 03/10/2018 au 31/07/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations			157 052
Autres titres immobilisés			20
TOTAL			157 072
TOTAL GENERAL			157 072

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			157 052	157 052
Autres titres immobilisés			20	20
TOTAL			157 072	157 072
TOTAL GENERAL			157 072	157 072

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires		401			401
TOTAL		401			401
TOTAL GENERAL		401			401
Dont dotations et reprises exceptionnelles		401			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	802	802		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	95 400	15 364	63 590	16 446
Fournisseurs et comptes rattachés	2 436	2 436		
Groupe et associés	4 098	4 098		
TOTAL	102 736	22 700	63 590	16 446
Emprunts souscrits en cours d'exercice	95 400			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	4 098			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000		5 824		5 824

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 03/10/2018 au 31/07/2019

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	802
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 436
Total	3 238

3B HOLDING
Société par actions simplifiée au capital de 58 240 euros
Siège social : 22 chemin de Paradis
38460 ST ROMAIN DE JALIONAS
843 343 112 RCS VIENNE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 31 JANVIER 2020

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2019

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 juillet 2019 s'élevant à 28 329,77 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	28 329,77 euros
A la réserve légale	1 416,49 euros

Le solde, soit la somme de	26 913,28 euros

En totalité au compte « Autres réserves » qui s'élève ainsi à 26 913,28 euros.

L'associé unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Certifié conforme
Le Président
M. Benjamin BIGA

Certifié conforme

B. BIGA

